

LE SAMEDI
2 AVRIL 2022
**BOUGE
TON
PRINTEMPS!**

Concours de vélos décorés

Dans le cadre de **Bouge ton printemps !**, la ville de Gières organise un concours de vélos décorés, gratuit et ouvert à tous, suivi d'une déambulation à laquelle les concurrents sont invités à participer.

Dépôt du vélo à la salle des fêtes de 9h à 13h.

2 catégories sont ouvertes (enfants et adultes), les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

(Voir les consignes de participation au verso)



Consignes de participation

-  Les inscriptions peuvent être envoyées à isabelle.vignon@gieres.fr ou se faire au moment du dépôt du vélo décoré **le samedi 2 avril, de 9h à 13h, à la salle des fêtes.**
-  **Pas de thème imposé**, le vélo pourra être décoré selon les goûts et les envies de chacun.
-  Il devra néanmoins **être en capacité de rouler**, et être conforme aux règles de sécurité et au code de la route.
-  Le jury se réunira en début d'après-midi, puis proclamera les résultats du concours et **remettra des lots aux lauréats à 16h30** à la salle des fêtes.
-  Tous les concurrents **sont invités à participer à la déambulation**, qui partira ensuite pour un parcours dans le centre avant de revenir à la salle des fêtes.
-  Les enfants participent au concours et à la déambulation **sous la responsabilité de leurs parents.**

www.ville-gieres.fr

